



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Assemblée Générale d'hiver

Le 4 février 2019

Local 1151-DKN

11 :30 à 12 :20

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée général d'automne
4. Mise à jour budgétaire
5. Modification des Règlements généraux
6. Revoir mandat du comité « Droit et féminisme »
7. Création d'un nouveau comité
8. Poste vacant au sein du Comité de la Bourse de l'AED
9. Élection des postes vacants au sein des comités
10. Varia
11. Fermeture



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

1. Ouverture

Simon Hénault se présente.

Sarah-Ève Sénéchal propose l'ouverture de l'assemblée.

Charles Bégin appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité. L'assemblée est ouverte à 11 :35.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Camille St-Pierre dit qu'elle a oublié de mettre l'élection d'un étudiant pour le Comité de la bourse de l'AED. Il va falloir l'ajouter et elle veut l'ajouter avant l'élection des postes vacants.

Sarah-Ève Sénéchal propose l'adoption de l'ordre du jour.

Jérémie Wyatt appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale d'automne

Sarah-Ève Sénéchal propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale d'automne.

Simon Plante appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

4. Mise à jour budgétaire [après le point 6 : Revoir mandat comité « Droit et féminisme »]

Olivier Deschênes dit que la mise à jour budgétaire est faite en date du 31 janvier 2019. Les montants qui y figurent sont ceux qui ont été effectivement obtenus, s'il y a des changements il va en faire mention. On a reçu les cotisations étudiantes de l'automne ainsi que de l'été dernier, on devrait donc arriver à environ 60 000\$ à la fin de la session d'hiver. Le « revenu » de Revenu Québec n'est pas vraiment un revenu en tant que tel, mais comme cela a un impact majeur sur le capital il l'a quand même inclus. On a fait 29 000\$ environ de retours d'impôts. Dans les dépenses, il dit que cela s'inscrit dans les dépenses qui étaient normalement censé s'effectuées. Comme les comités ont été cherché beaucoup de financement à l'externe ça va quand même bien. Il y a seulement 2 comités qui ont des plus grandes dépenses que prévues : le Festival de droit cela a coûté 450\$ de plus que prévu, puisque le montant de la location du 2^e étage a énormément augmenté comparativement aux années dernières ; pour la Simulation des Nations Unies, on



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

a augmenté la commandite puisqu'ils ont augmenté le taux de participation. Il dit qu'il sera en mesure de faire un portrait beaucoup plus clair quand il fermera le budget à la fin de l'année.

5. Modification des règlements généraux [après point 6 : Revoir mandat comité « Droit et féminisme »]

Olivier Deschênes dit qu'il n'a encore fait de projet de rédaction d'article, mais ce qu'il voulait c'est de changer le fait que lorsque les comités à folio ont des dépenses à se rembourser entre eux, il aimerait qu'un membre de l'AED signe le chèque pour vérifier que le remboursement est bien valide.

Simon Hénault demande si c'est pour le modifier tout de suite dans les Règlements généraux ou plus aviser que cela allait être fait ?

Olivier Deschênes dit que malheureusement il n'a pas eu l'occasion de rédiger l'article, il voulait en faire mention. Donc à l'assemblée générale annuelle on va pouvoir le faire voter.

6. Revoir mandat du comité « Droit et Féminisme »

Camille St-Pierre dit que l'exécutif voulait que le nom du comité soit plus inclusif et on voulait expliquer aux membres de l'association la nouvelle mission du comité.

Élizabeth Collin-Paré dit qu'elle est coordonnatrice générale du comité Droit et féminisme. Elle veut rectifier le tir sur certaines questions sur le mandat que les étudiants ont. Le comité droit et féminisme a été créé en 2015 et portait le nom « Questions de genre ». Cette année, ses collègues et elle se sont posés des questions sur le nom du comité, ils voulaient un nom plus spécifique puisqu'ils trouvaient que Question de genre était très large. Ils ne comprenaient pas trop la mission du comité. Elle dit que dans d'autres universités au Québec, ils ont des comités Droit et féminisme. Il y a une campagne qui a été partie par l'Université McGill qui est la campagne : « Law needs feminism because ». Le mot féminisme revient souvent dans les comités de faculté de droit et donc ils trouvaient que le nom était approprié pour le comité. Ils voulaient mettre plus l'accent sur la partie des enjeux féministes. Ils ont proposé le changement de nom à l'assemblée générale d'automne sans grand débat. Cela a donc un peu passer inaperçu. N'ayant pas pris le temps d'expliquer le mandat du comité, ils le font maintenant. Ce qu'ils entendent par féminisme c'est l'égalité homme/femme et ils ont une vision intersectionnelle du féminisme. Cela inclut donc diverses oppressions à l'intérieur. Donc il y aurait représentation des femmes issues de minorités ethniques, les femmes LGBT+, les femmes handicapées, etc. Cela touche aussi les enjeux reliés aux hommes ; la masculinité toxique par exemple. Elle ajoute que c'est vraiment un comité ouvert d'esprit, qui veut inclure le plus de luttes possibles. Elle ajoute qu'ils sont vraiment ouverts sur les enjeux de la diversité, par exemple en ce qui concerne le droit autochtone, LGBT+. Elle ajoute qu'une des préoccupations des membres du comité est la diversité, cela leur tient à cœur évidemment. Elle propose une table de concertation des différents comités de l'AED pour que la diversité soit touchée et promut par tous les comités et non seulement par un comité qui aurait cette mission particulière.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

7. Création d'un nouveau comité

Mathieu Brisson se présente et présente sa collègue **Catherine Hébert**. Il dit qu'ils sont deux étudiants en droit dans le profil entrepreneurial. Donc dans le cadre du profil, ils ont décidé de montrer un projet qu'ils présentent aujourd'hui

Catherine Hébert dit qu'elle présente aujourd'hui « Les enjeux du droit ». Il s'agit d'une compétition académique de résolution de cas qui va révolutionner le parcours d'un étudiant en droit. Elle dit que la compétition va porter deux volets : un volet plus académique qui va porter sur des questions plus juridiques, que l'on peut retrouver dans nos cours en droit ; et un volet plus entrepreneurial, on parle de cas qui vont être créés par les cabinets (développement des affaires, « startup » dans le domaine juridique). Elle dit que ce sera des équipes de 3 étudiants qui auront quelques heures pour résoudre une problématique et feront un pitch devant les membres du jury. Les membres du jury vont être composés à la fois de professeurs et d'avocats. La formule est inspirée des jeux du commerce qui perdurent depuis 31 ans,

Mathieu Brisson dit qu'ils veulent aller chercher l'appui des étudiants pour créer un comité qui, au fil des ans, veut que ce soit un lègue à la faculté de droit. Que ce soit un comité qui se relaye d'année en année pour organiser la compétition. Ils espèrent que cette compétition va devenir quelque chose de gros. Par exemple, pour les jeux du commerce, cette année ils avaient un budget de 600 000\$ et touchait 13 universités, et environ 1 200 personnes ont été mobilisées.

Catherine Hébert dit que la première édition de la compétition va avoir lieu seulement à l'Université Laval, en janvier 2020. Pour les années suivantes, ils aimeraient ça impliquer d'autres universités.

Edward Smith dit que ce serait peut-être en conflit un peu avec les Law Games. Il dit qu'il a été aux jeux du commerce, c'est vraiment plaisant sauf qu'il y a de l'académique et du sportif donc cela recoupe sur ce que les Law Games font.

Mathieu Brisson dit qu'il a étudié en business au collégial et ce qu'il retient le plus de son parcours au collégial ce sont les compétitions académiques auxquelles il a participé. En arrivant au baccalauréat, il s'est informé sur les Law Games pour connaître c'était quoi, et la façon qu'il se l'est fait présenter ne correspondait pas du tout aux attentes qu'il s'attendait. Bien que dans les Law Games se soient des plaidoiries, eux ce sont vraiment des situations de résolution de cas, pour éveiller la fibre entrepreneuriale chez les étudiants en droit. Ce n'est pas donc pas du tout des concours sportifs ou de plaidoirie qu'ils veulent organiser.

Camille St-Pierre dit donc que le comité se devrait d'être complété à la prochaine assemblée générale, donc en avril.

Catherine Hébert dit qu'ils en ont parlé avec Pamela Roy, ce qu'ils vont faire est élire leurs membres d'office, puisque ce sont eux qui créent cela et que cela fait partie de leur projet entrepreneurial. **Mathieu**



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Brisson et elle seraient les co-présidents. Ils ont déjà ciblé trois postes : VP événements, VP communications et VP logistique. Ils ont déjà ciblé leurs membres et Paméla Roy était d'accord. Ce serait l'année suivante, au printemps 2020, les gens se présenteraient pour faire partie du comité.

Charles Bégin dit que pour revenir sur le sujet des Law Games, ce sont vraiment deux compétitions. Le concours de plaidoirie il pense que cela fait deux ans que l'Université Laval ne participe même pas. Il pense que ce qu'ils vont apporter est vraiment différent et vient toucher le développement étudiant.

Olivier Bergeron confirme la distinction avec les Law Games. Il dit que cette activité ne va pas chercher le côté intellectuel des étudiants.

Sarah-Ève Sénéchal se demande s'ils seraient disposés à ce que ce soit fait en collaboration avec l'Association des étudiants en droit du Québec. Cette année il y avait des débats au colloque, cela rejoint les étudiants de toutes les autres universités et elle croit que ce pourrait être fait avec la vice-présidence aux affaires externes. Elle se demande donc s'ils seraient ouverts à ce que ce soit fait en collaboration.

Mathieu Brisson dit qu'ils sont ouverts aux discussions.

Olivier Deschênes demande s'ils sont un organisme qui existe déjà quelque part qui existe déjà au registraire des entreprises ou c'est vraiment un tout nouveau comité qui se crée. Il se demande ce qu'ils veulent faire exactement dans l'AED.

Mathieu Brisson dit qu'ils ont parlé avec Paméla Roy et qu'elle leur disait que pour le projet au fil des ans, quand eux ne seront plus dans le baccalauréat, ce serait bien qu'il y ait un comité officiel qui existe.

Camille St-Pierre dit qu'ils veulent être un comité de l'AED, pas un organisme.

Simon Plante dit qu'il y a déjà des simulations de cas qui sont bien implantées à l'Université de Montréal qui tournent autour du droit des affaires. L'AED est dans une mouvance cette année pour tenter de promouvoir davantage les autres domaines du droit. Il voulait savoir sur quoi allait porter les compétitions ; est-ce que ce serait des cas axés sur le droit des affaires commandités par les gros bureaux ou si cela allait toucher d'autres domaines.

Catherine Hébert dit qu'il va y avoir deux volets : entrepreneurial et le droit des affaires, mais il va aussi y avoir un volet académique. Dans ce volet, l'an prochain il va y avoir un cas sur le droit pénal, et un cas sur le droit des obligations. Cela va changer à toutes les années. Ils veulent aller chercher le plus grand nombre de participation possible et ne pas axer cela seulement sur le droit des affaires.

François Dion aimerait pourquoi le comité échapperait à la procédure d'élection de ses membres ? Toutes les élections de comité se font en assemblée générale d'avril, puisque c'est prévu dans les règlements généraux. Aussi, il faut prévoir un membre de premières années, à titre de représentant élu à l'assemblée générale d'automne.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Mathieu Brisson dit qu'eux ils sont dans le profil entrepreneurial et que cela fait depuis l'automne, et ils veulent que cela reste un projet entrepreneurial. Ils travaillent actuellement 3 à 4 heures par semaine, et ils aimeraient qu'au fil des ans cela se transmette en lègue dans la faculté. À ce moment cela suivrait le processus normal prévu aux règlements généraux.

Catherine Hébert dit que c'est plus pour assurer la pérennité du projet qu'ils veulent créer un comité au sein de l'AED, mais à la base c'est un projet entrepreneurial. Ils innovent dans la faculté et viennent créer quelque chose de nouveau. C'est pour ça qu'ils vont élire leurs membres d'office.

Mathieu Brisson ajoute que c'est la présidente de l'AED, Pamela Roy, qui leur a proposé de fonctionner de la sorte.

Edward Smith se demande si cela va prendre la même formule que les jeux du commerce, qu'il va y avoir des enseignants comme coach et que des cours vont pouvoir être crédités ?

Mathieu Brisson dit que la vision à moyen long terme, est que cela pourrait devenir un cours, pourquoi pas. Il ne croit vraiment pas que cela va être fait pour l'an prochain, mais oui ce pourrait être un projet à long terme. Il dit que leur projet actuel est aussi de rapprocher tous les acteurs du milieu juridique, donc les étudiants pourraient bénéficier de plus de formation de la part des enseignants et avec les avocats.

Jeremy Wyatt dit qu'au risque de sembler pessimiste, on remarque que dans beaucoup de comités cet année, le niveau de participation est assez faible, que ce soit pour les débats face-à-face, pour le concours oratoire de l'AED, etc. Il se demande s'ils ont des idées pour tenter de promouvoir le taux de participation, surtout dans les premières années pour éviter que le projet meurt dès le début.

Mathieu Brisson dit que dans le cadre de leur profil, ils ont de nombreux documents à remplir, une formule à suivre. Ils ont déjà un plan d'action d'établi d'une vingtaine de pages de ce qu'ils désirent faire, quand ils veulent le faire, la mise en place de leur stratégie marketing. Leur plus gros atout c'est qu'ils sont allés s'allier d'un mentor. Ce mentor est le mentor du CO des jeux du commerce de cette année.

Catherine Hébert dit qu'ils n'ont pas d'inquiétude par rapport à ça.

Simon Hénault propose d'adopter une résolution pour la création du comité, pour qu'ensuite le processus plus formel d'encadrement ou d'intégration selon les règlements généraux de l'AED se poursuive.

Camille St-Pierre croit que c'est mieux de faire la création du comité tout de suite plutôt que de représenter en assemblée générale annuelle en avril pour reparler encore une fois du comité qu'ils désirent créer.

Mathieu Brisson dit que le but aujourd'hui serait la création du comité.

Camille St-Pierre dit qu'ils feraient donc un vote.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Bergeron propose la création du comité « Les enjeux du droit »

Jérémy Wyatt appuie la proposition.

Raphaëlle Bruneau-Arbour demande le vote.

Adopté à la majorité :

Oui : 37

Abstention : 5

Contre : 0

Simon Hénault mentionne qu'en matière de procédure, ce serait qualifié à l'unanimité, puisque les abstentions ne comptent pas.

8. Élection d'un membre pour le Comité de la Bourse de l'AED

Camille St-Pierre dit donc qu'il y aurait l'élection d'un membre au sein du comité de la bourse de l'AED. Cela prend seulement un étudiant pour siéger avec elle, le vice-président aux finances, le vice-président aux affaires académiques, la présidente, pour déterminer qui serait en mesure de gagner la bourse de l'AED. Malheureusement la personne qui sera dans le comité ne pourra donner sa candidature pour gagner la bourse, tout est une question d'impartialité.

Simon Hénault ouvre une période de mise en candidature.

Camille St-Pierre dit que ce n'est pas beaucoup d'implication, c'est une seule rencontre pour déterminer le gagnant de la bourse.

François Dion propose **Justine Beauchesne**.

Justine Beauchesne accepte le poste.

Élue par acclamation.

9. Élection des postes vacants au sein des comités

ENSEMBLE VOCAL :

Aucune candidature : **vacant**

COMITÉ DE DROIT CRIMINEL ET PÉNAL

Laurence Couture : laurence.couture.1@ulaval.ca

- Élue à la majorité



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

COMITÉ DES PREMIÈRES ANNÉES :

Frédéric Côté : frederic.cote.22@ulaval.ca

- Élu par acclamation

Olivier Bergeron demande pourquoi il y a des postes de représentant de premières années à combler à cette assemblée générale.

Camille St-Pierre dit que c'est parce que les étudiants qui avaient été élus ont quitté le programme, donc les postes étaient à pourvoir.

10. Varia

Raphaëlle Bruneau-Arbour ne sait pas si c'est vraiment le bon moment pour parler de cela. C'est seulement une proposition, mais on pourrait en parler à la prochaine assemblée générale.

Simon Hénault dit que de toute façon, dans un point varia, rien ne peut être voté.

Raphaëlle Bruneau-Arbour dit que l'Association canadienne des professeurs et professeures d'universités a introduit une formule d'introduction avant les discours. Ce serait :
« Nous tenons d'abord à souligner que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblées font partie du territoire traditionnel non cédé de la Confédération des Abénakis et des Wabanakis et celui des Wolastoqiyiks (Malécites). »

Ce serait seulement de reconnaître que nous sommes sur un territoire non cédé.

Camille St-Pierre dit qu'elle ne comprend pas trop ce qu'elle veut faire. Est-ce qu'il faut le dire ? Est-ce qu'on fait seulement le reconnaître ?

Charles Bégin dit qu'il faut le dire.

Camille St-Pierre demande quand, à quel moment.

Raphaëlle Bruneau-Arbour dit qu'il faut le mentionner à chaque fois qu'on fait un discours, une fois au début. Elle dit que c'est une pratique courante.

Jérémie Wyatt dit que c'est une pratique pour reconnaître les enjeux autochtones. Il ajoute que c'est une pratique très courante dans les autres pays.

Camille St-Pierre demande si elle le propose, pour qu'on y pense et qu'à l'Assemblée générale annuelle en avril on le vote ?

Raphaëlle Bruneau-Arbour dit que oui.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Simon Hénault propose d'aller voir l'exécutif avec cela et d'en discuter plus longuement.

11. Fermeture

Sarah-Ève Sénéchal propose la fermeture de l'assemblée générale d'hiver.

Charles Bégin appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité. L'assemblée générale d'hiver ferme à 12 :12.